

# Devenez enquêteur/enquêtrice et dénîchez les « arbres remarquables » de Bretagne !

*[Rediff] La biodiversité vous intéresse ? Les arbres sont pour vous comme des amis ? Vous avez envie de contribuer à leur préservation ? Alors pourquoi ne pas participer à l'inventaire régional des « arbres remarquables » de Bretagne, en devenant enquêteur ou enquêtrice bénévole sur le terrain, avec la Maison de la Consommation et de l'Environnement, basée à Rennes.*

Le projet « Arbres remarquables » a été lancé en 2007. Cet inventaire participatif, piloté par la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) de Rennes et des partenaires dans les différents départements, a pour objectif de « préserver et valoriser le patrimoine des arbres remarquables sur le territoire breton par la réalisation d'un inventaire régional, informer et sensibiliser le public sur les enjeux liés à ce patrimoine : développer sa connaissance de l'arbre, de son rôle dans l'écosystème, des techniques de plantations, d'entretien, et proposer aux éducateurs un outil de découverte et de valorisation de l'arbre, adapté aux spécificités de la Bretagne », peut-on lire sur le site de l'opération.

Mais qu'est ce qu'un arbre remarquable ?

C'est un arbre qui est « remarquable » de par ses dimensions, sa morphologie, son âge, sa rareté, son emplacement, son histoire, sa situation géographique... « Il faut cependant distinguer un arbre « spécial » ou « intéressant » d'un arbre « remarquable » Le sentiment de « remarquabilité » qu'il éveille doit être perçu par tous », précise cependant la Mce

sur son site.

Depuis le lancement de l'opération, près de 2000 arbres ont été signalés, et 1600 « contrôlés ». Des comités d'homologation constitués de passionnés et professionnels en ont retenus 400, qu'on peut retrouver sur une carte disponible ici : <https://arbresremarquablesbretagne.gogocarto.fr/>

Chacun.e est invité.e à participer à cette grande opération participative, en envoyant un formulaire d'ajout d'un arbre à la carte.

Pour celles et ceux qui veulent aller plus loin et s'investir davantage, il est possible de devenir « enquêteur » ou « enquêtrice ». Il s'agit de se déplacer pour voir l'arbre in situ, afin de valider ou non l'ajout de celui-ci à la base de donnée. Un comité d'experts se réunira ensuite pour évaluer les arbres ajoutés l'année passée et les catégoriser en « arbres remarquables » en respectant des critères de notation.

Pour participer en tant qu'enquêteur ou enquêtrice, il suffit de s'inscrire auprès de la MCE, par mail : [arbres@mce-info.org](mailto:arbres@mce-info.org) / 02.99.30.35.50

Une formation sera ensuite organisée, avec un partenaire de la MCE spécialiste du sujet.

### **Plus d'infos**

<https://www.mce-info.org/>